



COMMUNIQUE DE PRESSE

Les soins palliatifs s'organisent au niveau BEJUNE

Berne/Delémont/Neuchâtel, le 21 mai 2007 - **Les cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel ont signé une déclaration d'intention visant à renforcer leur collaboration dans le domaine des soins palliatifs. Les trois cantons vont étudier la création d'équipes mobiles en soins palliatifs, reliées à un seul centre de compétences, l'Hôpital neuchâtelois, site de la Chrysalide.**

La Résolution n°58 de l'Assemblée interjurassienne (AIJ) demandait aux cantons de Berne et du Jura de concevoir une politique commune en matière de soins palliatifs, en favorisant l'utilisation du site de la Chrysalide comme centre de compétences.

Suite à cette résolution et à d'autres projets menés dans le canton de Neuchâtel, les cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel se sont associés pour confier un mandat à la HES Arc Santé. Le but de ce mandat était de répertorier les besoins en équipes mobiles de soins palliatifs dans le Jura bernois et les cantons du Jura et de Neuchâtel. Un sondage a été envoyé à un très large panel de professionnels confrontés à des situations nécessitant des soins palliatifs. Les résultats de cette enquête ont révélé que les professionnels directement concernés étaient favorables à la création d'équipes mobiles.

Les conclusions de ce mandat ont permis de déboucher sur la signature d'une déclaration d'intention. Dans celle-ci, les cantons s'engagent à constituer un comité de pilotage pour concrétiser la mise en place d'équipes mobiles en soins palliatifs dans la région de l'Arc jurassien, à élaborer un projet de convention intercantonale reconnaissant le site de la Chrysalide à la Chaux-de-Fonds comme centre de compétences et à définir un concept de promotion de la formation en soins palliatifs.

Personnes de contact:

Jura : Philippe Receveur, chef du Département de la Santé, des Affaires sociales et des Ressources humaines (032/420 51 03); Sophie Schaller, économiste au Service de la santé publique (032/420 51 35).

Neuchâtel : Roland Debély, chef du Département de la Santé et des Affaires sociales (032/889 61 00); Léonard Blatti, économiste au Service cantonal de la santé publique (032/889 52 12).

Berne : Philippe Perrenoud, directeur de la Santé publique et de la prévoyance sociale (031 / 633 79 00) ; Micheline Huguelet Cuixeres, collaboratrice scientifique à l'Office des hôpitaux (031/633 78 54).